



Du 1^{er} février 2011 au 31 janvier 2012

RECEVEZ
jusqu'à
150€

de remboursement* sur l'achat
d'une machine à expresso automatique
Melitta Caffeo®



*Voir modalités au dos

**Comment recevoir votre remboursement
sous forme d'une carte cadeau Visa® Melitta ?
(40€, 50€, 100€ ou 150€ selon le modèle acheté)**

1/ Validité de l'offre

Cette offre, réservée uniquement aux particuliers et à toute personne majeure ou bénéficiant d'une autorisation parentale, est à valoir pour tout achat :

- D'une machine à expresso automatique de la gamme Caffeo® de Melitta.
- Effectué entre le 1^{er} février 2011 et le 31 janvier 2012 auprès d'un revendeur participant à l'opération.
- En France métropolitaine, Corse comprise.

Vous recevez 40€ pour l'achat d'une machine Caffeo® Solo

Vous recevez 50€ pour l'achat d'une machine Caffeo® Lattea ou Caffeo® Solo&Milk

Vous recevez 100€ pour l'achat d'une machine Caffeo® Bistro ou Caffeo® Lounge

Vous recevez 150€ pour l'achat d'une machine Caffeo® CI

2/ Pour constituer votre dossier de remboursement il faut :

- Se connecter sur le site :

www.melitta.fr/caffeo_offre_remboursement

avant le 31 janvier 2012 muni de votre ticket de caisse et du produit pour pré enregistrer votre demande.

Si vous ne disposez pas d'Internet, vous pouvez vous pré enregistrer en contactant le 0 970 805 100⁽¹⁾.

- Remplir le formulaire en suivant les instructions puis l'imprimer (ou indiquer sur papier libre votre nom, prénom, adresse complète, numéro de participation figurant sur le formulaire obtenu en ligne et votre numéro de téléphone).
- Joindre la photocopie du ticket de caisse ou de la facture et entourer le montant et la date d'achat.
- Découper le code barres original à 13 chiffres directement sur l'emballage de la machine et le joindre à votre dossier.
- Envoyer le tout à l'adresse suivante dans les 72h (cachet de la poste faisant foi) qui suivent l'inscription sur le site promotionnel, à l'adresse suivante :

Offre Carte Cadeau Visa Melitta

Custom Promo N°16986

13102 Rousset Cedex

Tout dossier illisible, insuffisamment affranchi, ne comportant pas les pièces justificatives demandées, sera considéré comme incomplet et sera refusé. Les frais d'envoi du dossier de participation sont à la charge du bénéficiaire.

3/ Comment s'effectue le remboursement de 40, 50, 100 ou 150€ ?

- Sous forme d'une carte cadeau nominative Visa® Melitta, sans engagement pour le détenteur⁽²⁾, rechargée de :
40€ pour l'achat d'une machine Caffeo® Solo,
50€ pour l'achat d'une machine Caffeo® Lattea ou Caffeo® Solo&Milk
100€ pour l'achat d'une machine Caffeo® Bistro ou Caffeo® Lounge,
150€ pour l'achat d'une machine Caffeo® CI.
- Dans un délai de 6 à 8 semaines environ à compter de la date de réception du dossier conforme⁽²⁾.

1) Pour toutes questions, appeler au 0 970 805 100 (appel non surtaxé) du lundi au vendredi de 9h à 18h.

Référence à rappeler : opération n° 16986. Plus d'informations sur le site :

www.melitta.fr/caffeo_offre_remboursement.

(2) Les Conditions Générales d'Utilisation vous seront envoyées avec la carte Visa® prépayée, émise par Citibank Europe plc.

Mme Mlle M.

Nom :Prénom :

Adresse :

Code postal :Ville :

Téléphone :

Adresse e mail :

Date d'achat de votre machine :...../...../

J'accepte de recevoir des informations et des offres promotionnelles par téléphone et/ou email de la part de Melitta France.

Conformément à la loi Informatique et libertés du 06/01/1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification ou de radiation des données nominatives vous concernant en écrivant à l'adresse de l'offre. RCS Melitta France 717 280 143 Soissons.

*Un seul remboursement par foyer (même nom, même adresse, même RIB).